



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

FORMATION DES AIDANTS

JOUR 3

LES DEMARCHES APRES LE DIAGNOSTIC?

LES DEMARCHES APRES LE DIAGNOSTIC ?



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Le programme de la journée :**

9h30 à 9h45 : Présentation du formateur et du parent témoin.

Retour sur la journée 2 de la formation des aidants sur la thématique « Comprendre l'autisme de l'intérieur »

9h45 à 10h : Quel est le sujet de la journée?

10h à 11h15 : Présentation schéma « Parcours après le diagnostic »

11h15 à 11h30 : Pause

11h30 à 12h30 : Discussion avec les aidants sur le schéma

12h30 à 14h : Déjeuner et temps d'échanges

14h à 16h30 : La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

LES DEMARCHES APRES LE DIAGNOSTIC ?



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Quel est notre sujet aujourd'hui?**

Quel est le contexte ? : Je viens de recevoir les conclusions du diagnostic

« Les démarches après le diagnostic », qu'est ce que cela évoque pour vous?

Présentation du thème abordé aujourd'hui et des sujets qui ne pourront pas être traités

- **Les démarches après le diagnostic reposent sur une question essentielle : Quels sont les besoins de mon enfant?**

Les démarches après le diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

Les démarches peuvent être classées par secteurs

EDUCATION
NATIONALE

SANITAIRE

MEDICO-SOCIAL

PROFESSIONNELS
INDEPENDANTS

MILIEU
ASSOCIATIF

Les démarches après le diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

Les secteurs comptent différents dispositifs



- EDUCATION
NATIONALE



- SANITAIRE: CMP,
CATTP, Hôpital
de jour



- MEDICO-
SOCIAL :
CAMPS,
CMPP, IME,
SIFPRO,
SESSAD,
FAM, MAS,
ESAT, FO

Les démarches après diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France



- **PROFESSIONNELS INDEPENDANTS/ PRESTATAIRES DE SERVICES**

Psychologue,
Orthophoniste,
Psychomotricien,
Educateur-spécialisé,
Job coach,
Psychiatre,
Service à domicile



- **ASSOCIATIONS DE FAMILLES :**
service d'écoute et d'information, accompagnement et soutien, groupe de paroles, activités de loisirs, service gestionnaire de structures.....

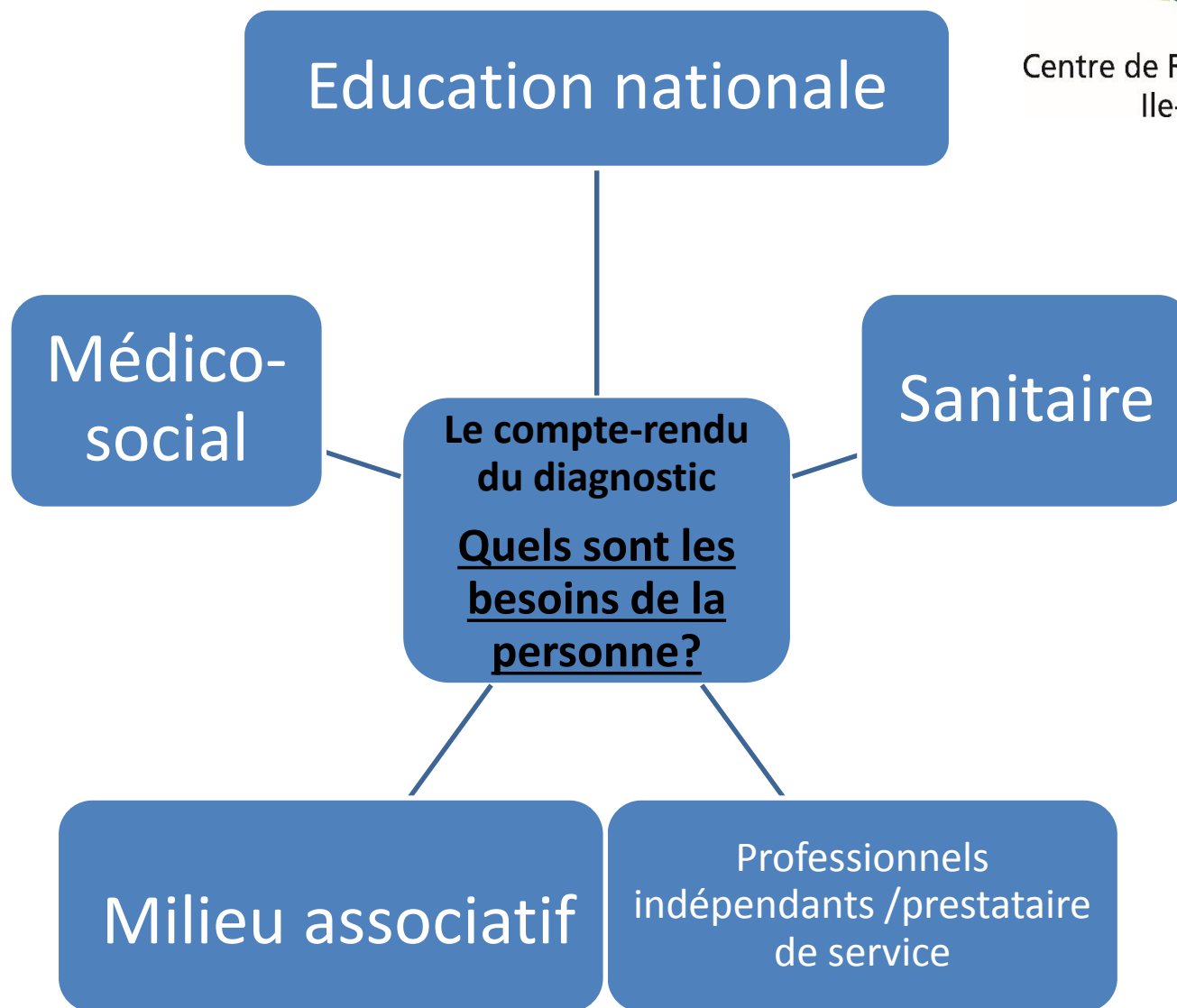


- **ASSOCIATIONS DE LOISIRS :**
activités de loisirs ou sportives de différentes natures

LES DEMARCHES APRES LE DIAGNOSTIC ?



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France



Les démarches après diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Le dossier unique de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**

Quel est le sujet ?

Le contexte :

- Guichet unique
- Enfants et adultes
- 1 par département
- 1 demande = 1 dossier
- 1 dossier = 1 formulaire « administratif » et 1 formulaire « médical »

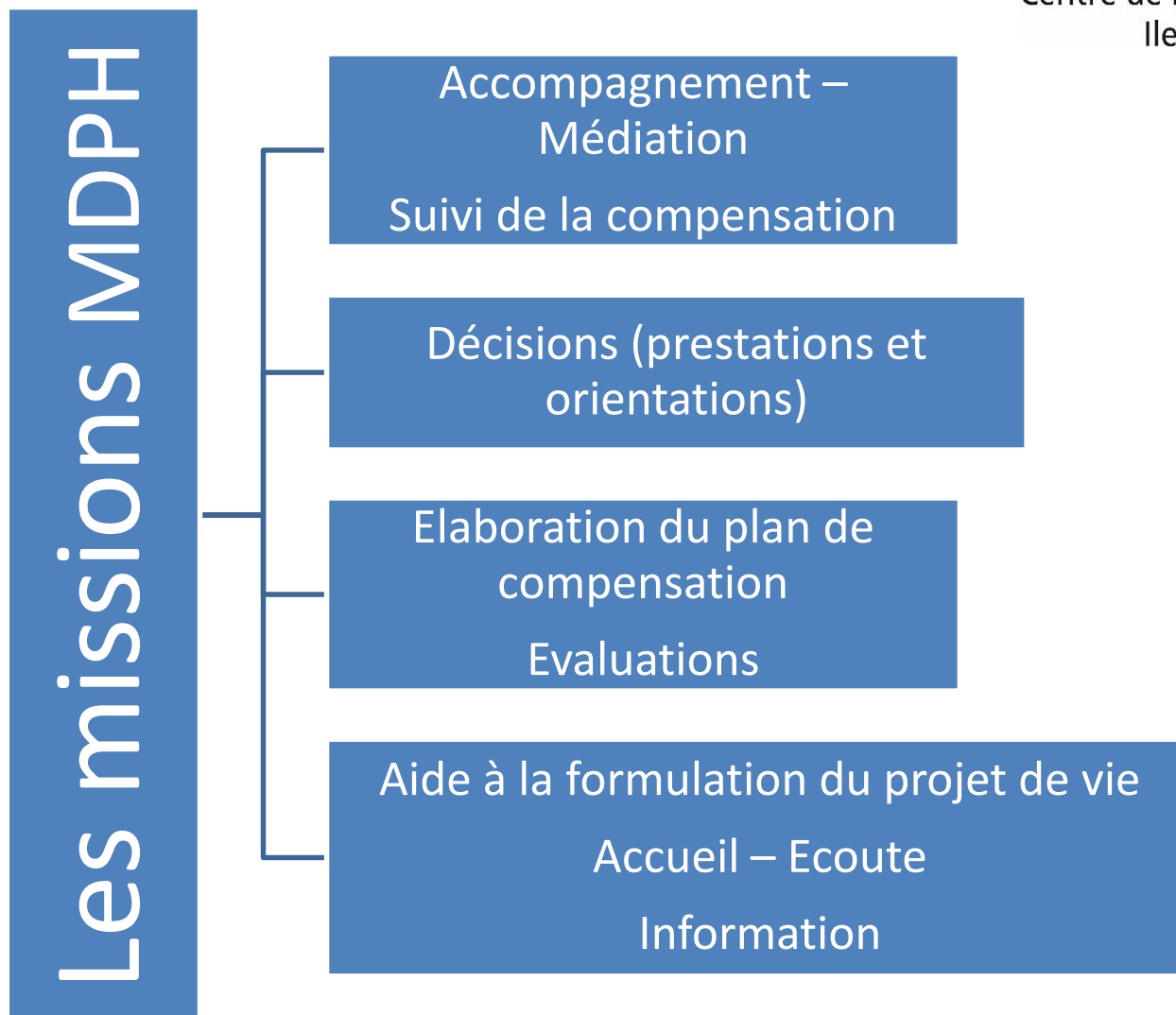
Présentation à partir de l'imprimé unique de demande auprès de la MDPH pour comprendre le contexte autour de cet imprimé.

Les démarches après le diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Le dossier MDPH**



Les démarches après diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Le dossier MDPH**

Quel est l'esprit du dossier?

- Répondre aux besoins spécifiques de la personne
- 1 outil d'évaluation des capacités et des incapacités/difficultés de la personne
- 1 outil d'évaluation des retentissements de ses difficultés sur le quotidien
- Handicap = retentissement des difficultés sur le quotidien
- MDPH = mesures de compensation, de différentes natures, pour palier partiellement aux désavantages
- Principe de subsidiarité et du droit à la compensation (loi de 2005)

Les démarches après diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Le dossier MDPH**

Paragraphe A : Identification de l'enfant ou de l'adulte concerné par la demande

✓ Qui remplit le dossier ?

Paragraphe A2 : Adresse actuelle de l'enfant ou de l'adulte concerné par la demande.

✓ Informations sur la personne concernée par l'autisme

Les démarches après diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Le dossier MDPH**

Paragraphe A3 : Autorité parentale ou délégation d'autorité parentale (pour les mineurs)

- ✓ Définir l'autorité parentale

Paragraphe A4 : Représentant légal

- ✓ Qui est le représentant légal?
- ✓ Quelle est sa représentation?

Les démarches après diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Le dossier MDPH**

Paragraphe A5 : Identification de l'organisme payeur de prestations familiales

- ✓ Qu'est ce qu'un organisme de prestations familiales?
- ✓ Pourquoi cette information est-elle demandée?
- ✓ Comment connaître son numéro d'allocataire?

Les démarches après diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Le dossier MDPH**

Paragraphe A6 : Situation familiale de l'adulte concerné ou ayant la charge de l'enfant

- ✓ Qu'est ce que la situation familiale?
- ✓ De qui parle-t-on?
- ✓ Dois-je indiquer une date précise à ma situation?

Les démarches après diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Le dossier MDPH**

Paragraphe A7 : Situation professionnelle de l'adulte concerné ou ayant la charge de l'enfant

- ✓ Préciser de qui parle-t-on?
- ✓ Pourquoi ces informations sont elles demandées?
- ✓ Des dates sont demandées : quelles réponses donner?
- ✓ Définir chaque situation proposée

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

Paragraphe A8 : Autre situation de la personne concernée

✓ Que me demande-t-on?

Paragraphe A9 : Logement de la personne concernée ou de la personne ayant l'enfant à charge

✓ Expliciter chaque point

Les démarches après diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Le dossier MDPH**

Paragraphe B : Expression des attentes et besoins de la personne concernée (Projet de vie)

- ✓ Il s'agit de donner des informations sur votre parcours de vie, parcours de soin et sur votre situation actuelle.
- ✓ Informations importantes pour permettre aux professionnels de la MDPH de connaître votre situation (actuelle et vos projets).
- ✓ Démarche essentielle, il s'agit de communiquer par écrit les informations utiles pour que la MDPH comprenne mieux vos demandes et donc vos besoins.

Les démarches après diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Le dossier MDPH**

Paragraphe C : Demande d'Allocations d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) et son complément

- ✓ Définir l'AEEH
- ✓ Présence d'une personne auprès de l'enfant?
- ✓ Frais supplémentaires liés au handicap? exemples

Paragraphe D : Demande relative à un parcours de scolarisation et/ou de formation avec ou sans accompagnement par un établissement ou service médico-social

- ✓ Qu'est-ce- qu'un parcours de scolarisation?
- ✓ Que puis-je demander?

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

Paragraphe E : Demande de cartes

- ✓ Définir chacune des cartes

Paragraphe F : Demande de prestation de compensation

- ✓ Définir la notion de compensation
- ✓ Expliciter les différentes catégories (aide humaine, technique, aménagement du logement ou voiture, charges spécifiques/exceptionnelles, aide animalière)
- ✓ PCH ou complément AEEH ?

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

Paragraphe G : Affiliation gratuite d'un aidant familial à l'assurance vieillesse

- ✓ Définir l'assurance vieillesse

Paragraphe H : Demande d'Allocation aux Adultes Handicapés et de complément de ressources (AAH)

- ✓ Définition
- ✓ Pourquoi me demande-t-on mes revenus?

Les démarches après diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Le dossier MDPH**

Paragraphe I : Demande relative au travail, à l'emploi et à l'orientation professionnelle

- ✓ Dans quelle cas de figure compléter ce paragraphe?
- ✓ Définir la RQTH
- ✓ Expliquer la différence entre milieu de travail ordinaire et protégé

Les démarches après diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Le dossier MDPH**

Paragraphe J : Demande d'orientation vers un établissement ou service médico-social pour adultes

- ✓ Qu'est-ce- qu'une orientation?
- ✓ Définir les différentes structures d'accueil et les différents modes d'accueil
- ✓ L'accueil temporaire

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

Paragraphe K : Procédure simplifiée

- ✓ Qu'est-ce- qu'une procédure simplifiée?

Paragraphe L : Pièces à joindre à votre demande

- ✓ Quels sont les justificatifs à joindre au dossier?
- ✓ Qui signe le dossier?

Les démarches après diagnostic



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

- **Le dossier MDPH**

Le projet de vie : vous pouvez maintenant rédiger le « projet de vie ».

- ✓ Qu'est-ce que c'est?
- ✓ Sa forme?
- ✓ Son contenu?
- ✓ Si je suis un adulte concerné par l'autisme, mes parents peuvent-ils écrire le projet de vie?

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**

Le certificat médical ?

- ✓ Qui le remplit?
- ✓ Quels éléments sont importants?
- ✓ A quoi sert-il?
- ✓ Le compte rendu diagnostic.



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**

La notification :

- ✓ Expliquer les éléments inscrits sur la notification.
- ✓ La notification est-elle valable en dehors de la France?
- ✓ Le renouvellement.



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

Les démarches après diagnostic

- **Le dossier MDPH**

Les recours possibles :

- ✓ La conciliation
- ✓ Le recours gracieux
- ✓ Le recours contentieux



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France